



NBTF Policies / Politiques de la FENB Benefits / Avantages

**BA-1: Appointment of Trustees to the
NBTF Group Insurance Plan**

(Executive, 2020-05-16)

**BA-1 : Nomination des fiduciaires au
régime d'assurance collective
de la FENB**

(BD, 2020-05-16)

**BA-2: Appointment of Trustees to the
New Brunswick Teachers'
Pension Plan (NBTPP)**

(BD, 2020-05-16)

**BA-2 : Nomination des fiduciaires au
régime de pension des
enseignants du Nouveau-
Brunswick (RPENB)**

(BD, 2020-05-16)

**BA-3: Representatives on the
Educational Leave Committee**

(Board, 2013-10-23)

**BA-3 : Représentants et
représentantes au Comité des
congés d'études**

(CA, 2013-10-23)

**BA-4: Secondments and
Reassignments**

(Board, 2006-04-06)

BA-4 : Prêts de service et réaffectations

(CA, 2006-04-06)

NBTF Policies / Politiques de la FENB Benefits / Avantages

Authority / Autorité : Bureau de direction / Executive Committee

Date of approval / Date de l'approbation : **1988-03-19**

Revised / Modifiée : **2020-05-16**

BA-1: Appointment of Trustees to the NBTF Group Insurance Plan

NBTF By-laws require that appointments of Trustees to the NBTF Group Insurance Plan shall be the responsibility of the NBTF Executive Committee.

In appointing Trustees, the NBTF Executive Committee shall be guided by the following considerations:

- 1(1) Efforts should be made to ensure that, for each new school year, there are members of the Group Insurance Trustees who have had previous experience as Trustees.
- 1(2) Trustees shall be appointed for a term of five (5) years and may be renewed for a term of two (2) years ~~term~~ at the discretion of the NBTF Executive Committee.
- 1(3) No person may become a Trustee unless he is a participant in one of the plans and on ceasing to be a participant in the plan he shall immediately cease to be a Trustee.

BA-1 : Nomination des fiduciaires au régime d'assurance collective de la FENB

Les règlements de la FENB prévoient que les nominations des fiduciaires au régime d'assurance collective de la FENB relèvent de la responsabilité du bureau de direction de la FENB.

En nommant les fiduciaires, le bureau de direction de la FENB est guidé par les considérations suivantes :

- 1(1) L'on doit tenter de s'assurer que chaque nouvelle année scolaire, il y ait des fiduciaires de l'assurance collective qui ont une expérience antérieure comme fiduciaires.
- 1(2) Les fiduciaires sont nommés pour un mandat de cinq (5) ans et peuvent être renouvelés pour un mandat de deux (2) ans à la discrétion du bureau de direction de la FENB.
- 1(3) Une personne ne peut devenir fiduciaire si elle n'est pas participante à l'un des régimes et si cette personne cesse d'y participer, elle cesse immédiatement d'être fiduciaire.



- | | |
|---|---|
| a) Notwithstanding the above, in accordance with Section 22 (c) of the NBTF By-laws, the Employer shall designate one non-voting Trustee who may not be a participant in one of the plans. | a) Nonobstant ce qui précède et selon l'article 22 (c) des règlements de la FENB, l'employeur désignera un membre des fiduciaires sans droit de vote qui pourrait ne pas être participant à l'un des régimes. |
| b) No person may sit as a Trustee if he is declaring bankruptcy or has declared bankruptcy in the past. | b) Une personne ne peut siéger comme fiduciaire si elle est en situation de faillite ou si elle a déjà déclaré faillite. |
| 1(4) A Trustee may resign his or her position by giving notice to the NBTF Executive Committee. | 1(4) Un fiduciaire peut démissionner de son poste en donnant un avis au bureau de direction de la FENB. |
| 1(5) The NBTF Executive Committee may, for just cause, terminate the trusteeship of any Trustee at any time by resolution. | 1(5) Le bureau de direction de la FENB peut en tout temps, par résolution, mettre fin au mandat d'un fiduciaire pour juste motif. |
| 1(6) If a Trustee dies, resigns or has been removed, his term is considered to be terminated. The NBTF Executive Committee shall appoint a successor for such Trustee and the new Trustee shall begin a new term of five (5) years. | 1(6) Si un fiduciaire meurt, démissionne ou si l'on met fin à son mandat, ce mandat est considéré comme étant terminé. Le bureau de direction de la FENB nomme un successeur à ce fiduciaire et le nouveau fiduciaire doit commencer un nouveau mandat de cinq (5) ans. |
| 1(7) All notices required with respect to the appointment, termination or replacement of Trustees shall be in accordance with the procedures outlined in the Trust Deed. | 1(7) Tous les avis nécessaires concernant la nomination, la résiliation ou le remplacement des fiduciaires doivent être faits en conformité avec les procédures énoncées dans l'acte de fiducie. |



- | | |
|--|---|
| 1(8) Although an appointment becomes effective on the date set by the NBTF Executive Committee, for the purpose of calculating one's anniversary date, such appointment will be deemed to be on July 1 st of the calendar year of such appointment. | 1(8) Même si la nomination est effective à la date choisie par le bureau de direction de la FENB, pour les fins de calcul de la date d'anniversaire, la nomination sera présumée être le 1 ^{er} juillet de l'année civile de cette nomination. |
|--|---|



NBTF Policies / Politiques de la FENB Benefits / Avantages

Authority / Autorité : Bureau de direction / Executive Committee
Date of approval / Date de l'approbation : **2020-05-16**
Revised / Modifiée : **2020-05-16**

BA-2: Appointment of Trustees to the New Brunswick Teachers' Pension Plan

BA-2 :Nomination des fiduciaires au régime de pension des enseignants du Nouveau- Brunswick

NBTF By-laws require that appointments of Trustees to the New Brunswick Teachers' Pension Plan shall be the responsibility of the NBTF Executive Committee.

Les règlements de la FENB prévoient que les nominations des fiduciaires au régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick relèvent de la responsabilité du bureau de direction de la FENB.

In appointing Trustees, the NBTF Executive Committee shall be guided by the following considerations:

En nommant les fiduciaires, le bureau de direction de la FENB est guidé par les considérations suivantes :

2(1) Efforts shall be made to ensure that members appointed to the New Brunswick Teachers' Pension Plan Trustees have the skills developed in the matrix created by the NBTPP Trustees, including previous pension experience and previous experience as a Trustee.

2(1) Des efforts doivent être faits pour s'assurer que les membres nommés comme fiduciaires au Régime de retraite des enseignants du Nouveau-Brunswick ont les compétences développées dans la matrice créé par les fiduciaires du RPENB, incluant une expérience antérieure en matière de pension et une expérience antérieure en tant que fiduciaire.



- | | |
|--|--|
| 2(2) Trustees shall be appointed for a term of five (5) years and may be renewed for a term of not less than three (3) years or no greater than five (5) years at the discretion of the NBTF Executive Committee. | 2(2) Les fiduciaires sont nommés pour un mandat de cinq (5) ans et peuvent être renouvelés pour un mandat d'un minimum de trois (3) ans ou d'un maximum de cinq (5) ans à la discrétion du bureau de direction de la FENB. |
| 2(3) A Trustee may resign his position by giving notice to the Chair of the New Brunswick Teachers' Pension Plan. The chair may resign by giving notice to the Vice-Chair of the NBTPP. | 2(3) Un fiduciaire peut démissionner de son poste en donnant un avis à la présidence du régime de pension des enseignants du Nouveau-Brunswick. La présidence peut démissionner en donnant un avis à la présidence adjointe du RPENB. |
| 2(4) If a Trustee resigns, becomes incapacitated, dies or has been removed by the Superintendent of the Pension Benefits Act, a replacement trustee must be appointed within thirty (30) days. The NBTF Executive Committee shall appoint a replacement for such Trustee and the new Trustee shall complete the previous Trustee's term. | 2(4) Si un fiduciaire démissionne, devient invalide, décède ou a été révoqué par la direction générale de la Loi sur les régimes de retraite, un fiduciaire remplaçant doit être nommé à l'intérieur de trente (30) jours. Le bureau de direction de la FENB doit nommer un remplaçant pour ce fiduciaire et le nouveau fiduciaire doit compléter le mandat du fiduciaire précédent. |
| 2(5) All notices required with respect to the appointment, termination or replacement of Trustees shall be in accordance with the procedures outlined in the <i>Agreement and Declaration of Trust to the NBTPP</i> . | 2(5) Tous les avis nécessaires concernant la nomination, la résiliation ou le remplacement de fiduciaires doivent être faits en conformité avec les procédures énoncées dans la <i>Convention et déclaration de fiducie du RPENB</i> . |



NBTF Policies / Politiques de la FENB Benefits / Avantages

Authority / Autorité : Bureau de direction / Executive Committee
Date of approval / Date de l'approbation : 1987-01-23
Revised / Modifiée : 2013-10-23

BA-3: Representatives on the Educational Leave Committee

The composition of the Educational Leave Committee is outlined in article 37 of the Collective Agreement.

The NBTA and AEFNB representatives are chosen by their respective Associations.

3(1) The secretary of the Educational Leave Committee shall be the Executive Director of the NBTA or his/her designate or the Executive Director of the AEFNB or his/her designate, alternating on an annual basis.

BA-3 : Représentants et représentantes au Comité des congés d'études

La composition du comité des congés d'études est décrite à l'article 37 de la convention collective.

Les représentants et représentantes de l'AEFNB et de la NBTA sont choisis par leurs associations respectives.

3(1) La direction générale de l'AEFNB ou son délégué ou le directeur général de la NBTA ou son délégué, alternant à chaque année, agira comme secrétaire du Comité des congés d'étude.



NBTF Policies / Politiques de la FENB Benefits / Avantages

Authority / Autorité : Bureau de direction / Executive Committee
Date of approval / Date de l'approbation : **1990-10-26**
Revised / Modifiée : **2006-04-06**

BA-4: Secondments and Reassignments **BA-4 : Prêts de service et réaffectations**

BACKGROUND

Secondments

Most secondments involve teachers accepting temporary educational positions at the Department of Education, at their own or another School District office or at universities.

It is important for the sake of both the employee and the Employer that any such agreement be made in writing with a copy to the Federation.

The Federation has generally been in favour of teachers accepting secondments to educationally-related positions outside their normal duties. A teacher who is seconded continues under regular contract with the School District as if no change has been made; that is, the teacher receives the benefits under the Collective Agreement he/she would receive had no secondment occurred. In a secondment situation, the teacher is granted a leave of absence with pay from regular duties to pursue the activities of the position to which he /she is—being seconded. Normally, a seconded teacher would receive the salary related to his /her

HISTORIQUE

Prêts de service

La plupart des prêts de service impliquent l'acceptation de poste temporaire au ministère de l'Éducation, au bureau de son district scolaire ou d'un autre district scolaire ou encore aux universités.

Il est important à la fois pour l'employé et pour l'employeur que de telles ententes soient faites par écrit avec copie à la Fédération.

La Fédération a, de façon générale, toujours été en faveur des prêts de service des enseignantes et enseignants à des postes para-éducatifs à l'extérieur de leur tâche normale de travail. L'enseignante ou l'enseignant qui est réaffecté continue d'être sous contrat régulier avec le district scolaire comme s'il n'y avait aucune modification; l'enseignante ou l'enseignant obtient les avantages en vertu de la convention collective qu'il ou qu'elle aurait reçus s'il n'y avait pas eu de réaffectation. Dans une telle situation, on accorde à l'enseignante ou l'enseignant un congé avec solde de ses tâches régulières pour poursuivre les activités du poste auquel



position on the Collective Agreement salary scale which may result in a red-circling situation.

il ou elle est réaffecté. Normalement, un enseignant ou une enseignante en prêt de service reçoit le même traitement qui est relié à son poste au niveau de la convention collective; ceci pourrait donner lieu à un traitement étoilé.

Reassignments

In cases where an employee of the Department of Education or any other person is temporarily reassigned to a teaching position or a position of responsibility under the Collective Agreement, the rules of the Collective Agreement would have to be respected. In the case of a teaching position, such reassignment could only be made after the rights of laid off teachers on recall have been respected; in the case of positions of responsibility, the provisions of Articles 46 and 47 would have to be respected.

Réaffectations

Là où un employé du ministère de l'Éducation ou de tout autre employeur est réaffecté provisoirement à un poste d'enseignement ou un poste de responsabilité en vertu de la convention collective, les règlements de la convention collective s'appliquent. En cas d'un poste d'enseignement, cette réaffectation ne pourra se faire qu'une fois que l'on a respecté les droits des enseignantes et enseignants licenciés en rappel; dans le cas des postes de responsabilité, les dispositions des articles 46 et 47 s'appliquent.

In such cases of reassignment, the temporary nature of the reassignment may be mutually agreed upon between the Employer (Department or other Employer) and the employee being reassigned; it may be that at the end of the reassignment period, the employee and the Employer agree on a permanent continuance of the teaching position or the position of responsibility which would be allowed since the appointment was made in accordance with the agreement. It is important for the sake of both the employee and the Employer that any such agreement be made in writing with a copy to the Federation.

Dans de tels cas de réaffectations, la nature temporaire de la réaffectation peut être mutuellement convenue entre l'employeur et l'employé réaffecté; il se peut qu'à la fin de la période de réaffectation, l'employé et l'employeur conviennent d'une continuation du poste d'enseignement ou du poste de responsabilité, ce qui serait possible puisque la nomination aurait été faite en conformité avec la convention collective. Il est important à la fois pour l'employé et pour l'employeur que de telles ententes soient faites par écrit avec copie à la Fédération.

For the purposes of reassignments under this policy, the Federation agrees that red-circling for salary purposes may result.

Aux fins de réaffectations en vertu de cette politique, la Fédération convient qu'il est possible d'étoiler le salaire.



NOTE: Other red-circling situations related to district or other reorganization activities shall be brought to the Federation Executive Committee for consideration.

REMARQUE : Toute autre demande d'étoiler le salaire suite à une réorganisation de district ou autre doit être apportée au bureau de direction de la Fédération pour étude.

Federation Membership Status

Statut des membres de la Fédération

A seconded teacher continues to be an active member of the Federation and of the NBTA or of the AEFNB. Those seconded continue to be treated as an employee in the public service, pay dues to the Federation and the appropriate Association and participate in the Teachers' Pension Plan and the NBTF Group Insurance Plan as regular members.

Une enseignante ou en enseignant en prêt de service continue d'être un membre actif de la Fédération et de la NBTA ou de l'AEFNB. La personne réaffectée continue d'être traitée comme un employé dans la fonction publique, de payer des cotisations à la Fédération et à l'association appropriée en plus de participer au régime de pension des enseignantes et enseignants et au régime de l'assurance collective comme membre régulier.

Benefits of Secondments

Avantages des prêts de service

The Federation has supported secondments because they provide a degree of flexibility and mobility which create new opportunities, new experiences and a sense of renewal for those teachers who have the opportunity to be seconded.

La Fédération a appuyé les prêts de service puisqu'ils fournissent une certaine flexibilité et une certaine mobilité créant ainsi de nouvelles opportunités, de nouvelles expériences et un regain pour les personnes qui ont l'occasion d'être réaffectées.

Benefits of Reassignments

Avantages des réaffectations

The Federation is aware that any reassignment to a position under the Collective Agreement could possibly result in a secondment of one of its members to a position outside the bargaining unit. As such, it provides another opportunity for a Federation member towards mobility and new experiences.

La Fédération est consciente que toute réaffectation à un poste en vertu de la convention collective pourrait possiblement donner lieu à un prêt de service de l'un de ses membres à un poste à l'extérieur de l'unité syndicale. Ainsi, on fournit d'autres occasions aux membres de la Fédération en ce qui a trait à la mobilité et aux nouvelles expériences.



Such reassignments also ensure that the persons employed in program development and implementation have an increased awareness of the realities of the school setting.

De telles réaffectations assurent aussi que les personnes qui sont à l'emploi de l'employeur dans le domaine du développement de l'implantation de programmes connaissent mieux les réalités du milieu scolaire.

POLICY STATEMENT:

POLITIQUE :

The Federation cannot cooperate in and accept secondments of employees to managerial positions. If such opportunities are available, teachers will have to consider either resigning or taking a leave of absence without pay, at which point they would be removed from the regular membership privileges and the benefits of the Collective Agreement except for the guarantee of a return to a position after the secondment is completed.

La Fédération ne peut accepter ou participer à la réaffectation des employés à des postes de préposés à la gestion. Si de telles occasions s'offrent aux enseignantes et enseignants, elles et ils devront étudier la possibilité soit de démissionner ou prendre un congé sans solde ce qui les éliminerait des avantages de membre régulier de la convention collective à l'exception d'une garantie d'un poste après la réaffectation.

The Federation recognizes that secondments and reassignments are in the best interest of its members and the education system in general since they enhance mobility and consistency in the development and implementation of the program of studies.

La Fédération reconnaît que les prêts de service et les réaffectations visent le meilleur intérêt de ses membres et du système d'éducation en général puisqu'ils facilitent la mobilité et la cohérence dans le développement et l'implantation des programmes d'étude.

